

CR CTL 08/11/2021

Secrétariat adjoint : FO-DGFIP 01.



LE RETOUR DE L'ÉTAT
DANS LES TERRITOIRES



Présentation du NRFP :

Le NRP fait suite au « supplice chinois » des fermetures de structures annuelles, notre Directeur voit l'aspect positif d'une visibilité donnée par la DG...

Pourtant les suppressions d'emplois continuent, les structures demeurent en sous-effectif chronique (nombreux postes vacants), difficile de se satisfaire de cette situation.

Notre Directeur assume une baisse de performance, accompagnement et suivi des agents pour éviter un phénomène de découragement.

SIE AMBERIEU

En 2 temps, absorption du Sie de Bellegarde, d'Oyonnax et de Belley au 01/01/2022.

Au 01/01/2023 absorption du Sie de Trévoux.

Volet accompagnement RH important, notamment en terme de formation professionnelle (11 agents sur 34).

Problème thermique, installation d'une climatisation en projet (attente de crédit DG).

Les emplois, problématique du nombre de B (charge de travail importante), en dessous du TAGERFIP, rééquilibrage au fil du temps.

Absence de A en IFU.

Problématique du travail à distance, notamment pour les managers.

Mise en place de tuteur.

SIE ST LAURENT

Absorption du Sie de Bourg au 01/01/2022.

46 emplois en 2022. St Laurent conserve le volet SIP.

Réorganisation complète du service, perte de polyvalence.

Participation des agents du SIE ST LAURENT aux groupes de travail.

Vigilance : assurer le lien entre le Sie et son antenne.

SIP TREVOUX

1ère étape absorption du SIP d'Ambérieu (15 emplois), activité recouvrement T. Meximieux.

Mobilité fonctionnelle importante.

Amplitude d'accueil des usagers.

Problématiques : thermique et lumineuse, analyse d'amélioration des conditions de travail.

Collègues du SPF déjà présent au Sip.

Concertation avec les agents en vue de déterminer la nouvelle organisation.

Refonte des accueils modèle 2.0.

SIP VALSERHONE

Existence de 2 antennes, point de fragilité.

Cellule d'accueil à Oyonnax pérenne, adaptation des moyens en fonction de la fréquentation.

Association des agents compte tenu de l'importance de la nouvelle organisation.

Sip avec 2 antennes.

Relogement éventuel à Belley et Gex.

Réimplantation en discussion sur le site de Valserhône.

Présence à minima 1 fois par semaine du chef de service sur l'ensemble des sites.

Le positionnement des agents reste inchangé : volonté des agents.

Problématique des places de parking (Gex et Valserhône) et superficie de la salle de restauration : aucune solution proposée par l'administration.

Envisager si aucune autre alternative la fermeture au public, lors de l'installation des postes restructurés.

SGC OYONNAX :

Problème d'effectif récurrent depuis la création du SGC, déjà soulevé lors de CTL précédents et par le chef de poste.

SGC Oyonnax (le plus important) sous doté crainte concernant le fonctionnement du service.

Nombreux points d'inquiétude :

1 antenne à Gex, 4 mobilités fonctionnelles, 3 contractuels à former également.

Gros SGC, Gros enjeux, Gros manque d'effectif.

50 agents avant restructuration, 37 après sans compter les départs en retraite prévus le SGC est en difficulté depuis sa création.

3 CDL.

L'absorption de Belley sans agent, problématique de transfert du métier.

Problème de calibrage des emplois implantés.

Inquiétude des élus relevée par notre Directeur.

Mobilisation de l'EDR importante de l'EDR, d'ores et déjà acté.

Réponse de la Direction : pas de solution miracle.

SAR BELLEY :

Transfert SAR Paye.

Emplois issus des SGC : 9 emplois.

Montée en puissance progressive, SGC Oyonnax au 01/01/2022 puis Chatillon au 01/07/2022 et enfin Bourg et Montluel au 01/01/2023.

Mobilité fonctionnelle importante, pôle d'expertise à Rennes.

Principe de prudence en terme d'emplois, sujet sensible.

Aucune remise en cause du SAR de Bourg.

SGC BOURG :

Absorption T. St Laurent au 01/01/2022.

TPH : problématique scission du service, déplacement service des hébergés, avant le 01/01/2022.

Visite prochaine de M. Maurage pour évoquer le déménagement.

SGC CHATILLON :

Problématique de l'adjoint.

Absorption de la T. de Trévoux (5 emplois), avec une seule arrivée.

Absence d'un adjoint.

Recrutement d'1 emploi pacte.

SDIF DE L'AIN (Bourg) :

Homogénéisation progressive de la charge de travail entre Bourg et Nantua.

CDL :

Nécessité d'un lien étroit entre CDL et SGC.

ACCUEIL DE PROXIMITÉ :

Mise en place d'une indemnité d'Accueil de Proximité en 2022. Effet rétroactif pour 2021 : à partir du 01/01/2021.

Y a-t-il eu des démissions ? Aucune démission prévue, stabilité de l'équipe.

14 agents, est-ce suffisant pour 38 points d'accueil à horizon 2023 ? Ajustement des effectifs ? Envisageable.

Actuellement cela correspond à 3 ETP, coût important en frais de déplacement.

La sécurité de certains EFS/AP laisse à désirer (endroit clos, sans sortie de secours), point de vigilance, informer responsable A. Venet. Surveillance à Lagnieu et Gex (agent seul).

Conclusion NRP :

Nous avons souligné le rôle des services RH-FOR PRO et BL fortement impactés par le NRP et les conséquences du Covid, nous dénonçons à nouveau le calibrage des effectifs de ces services qui ne correspond pas à leurs charges de travail.

QUESTIONS DIVERSES :

- Problématique RH liée aux antennes, quid affectation et changement de lieu de résidence des agents, hors mouvement : analyse en cours de l'administration, réponse à venir.

- Importance du nombre de départs en retraite 1^{er} semestre 2022, info lors du prochain CTL emplois.

- Affectation 11 B et 4 A stagiaires, à venir, attente des suppressions d'emplois.

- Participation de la DDFIP/Cotisation MGEFI ou autres mutuelles (15 €), négociation en cours afin d'éviter aux agents de fournir une attestation (disponible sur le site MGEFI) au RH, à l'heure de la démat cette situation est incompréhensible.

- détail versement prime inflation : paiement en 01/2021.

- FDD : demande de création d'une NDS locale, afin d'éclairer les agents et soulager le service BL :Objectif 2022.

- TAM RAP permanence téléphonique 13h 16h30 nouvelle contrainte horaire.

2 contractuels en charge de la téléphonie, voir 4 en fonction de l'affluence.

Terminaux CB dans les services et non dans la cellule d'accueil téléphonique.

Présentation au prochain CTL.